

# LICENCE 3 MUSIQUE ET MUSICOLOGIE / MUSIQUE ET MEDIATION

· LICENCE 3 MUSIQUE ET MUSICOLOGIE / MUSIQUE ET MEDIATION

**La troisième année poursuit les objectifs des deux précédentes en abordant la musique dans une approche technique et théorique et élargit le champ des connaissances acquises en L2.**

## langue transversale

Le Centre de Langues propose des cours de langue en 12 langues : allemand, anglais, arabe, catalan, chinois, espagnol, français pour non-francophones, intercompréhension, italien, portugais, suédois et russe. Les cours sont organisés par niveau de langue. [En savoir plus](#)

## Programme international MINERVE

Le PIM donne une dimension internationale à vos études, dès la L1. Les cours y sont dispensés en allemand, espagnol ou italien par des professeur.es natif.ves. Le PIM vous prépare à la mobilité internationale et aux doubles diplômes. Condition requise : Niveau B2. [En savoir plus](#)

## Et après ?

Après l'obtention d'un diplôme national de Licence, il est possible pour l'étudiant.e de s'engager dans une mention de master, en fonction de son projet personnel et professionnel (accès soumis à l'examen d'un dossier de candidature).

## Présentation

## Infos clés et site web

### Lieu de la formation

- Campus Rachais

### Public

### Niveau(x) de recrutement

- BAC+2

### Public ciblé

Étudiants en musicologie ayant obtenu une deuxième année de Licence. Etudiants de conservatoire souhaitant développer leur culture musicale

### Discipline(s)

- Arts de la scène Musique Culture

### Responsable(s) de la formation

[Thomas SOURY](#)

### Contact secrétariat

[lesla.l3musicologie@univ-lyon2.fr](mailto:lesla.l3musicologie@univ-lyon2.fr)

### Coût de la formation

Le montant d'inscription à l'Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d'inscription nationaux, plus la contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Plus d'informations sur cette [page](#).

La troisième année poursuit les objectifs des deux précédentes en abordant la musique dans une approche technique et théorique et élargit le champ des connaissances acquises en L2. La pratique musicale de groupe est à l'œuvre par la participation aux ensembles musicaux. Les trois parcours proposés sont professionnalisants, liés à l'enseignement, à la musique à l'image, à la médiation-documentation. Ils proposent des enseignements complémentaires adaptés au projet personnel de l'étudiant.

## Candidature

### Modalités de candidature

Les candidatures sont à déposer sur la plateforme [eCandidat](#) selon le [calendrier de candidature](#)

- pour les étudiant.es non inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les étudiant.es inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les candidat.es de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)
- pour les étudiant.es non européen.nes qui résident en France ou dans un pays non équipé de Campus France (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)

Pour les étudiant.es non européen.nes qui résident dans un pays équipé de Campus France : la procédure CEF/Campus France est en ligne sur le site Campus France de votre pays

## Et après ?

### Niveau de sortie

- Licence

### Activités visées / compétences attestées

Le titulaire d'une licence de Musicologie est capable de faire une présentation orale substantielle de son activité et de ses prestations, à l'adresse de publics divers, spécialistes de musique ou non. Il peut rédiger à propos d'œuvres ou d'objets musicaux un dossier documentaire et réflexif, situant les œuvres ou objets concernés dans un contexte historique et culturel précis, les inscrivant dans une perspective artistique. Il est aussi un musicien praticien, capable de proposer, dans une spécialité vocale ou instrumentale, des prestations de bon niveau, seul ou au sein d'un ensemble artistique. Il maîtrise les outils techniques lui permettant une approche sensible et raisonnée d'œuvres ou « performances » musicales variées, en-dehors même de sa propre spécialité. Il maîtrise les bases techniques indispensables à l'animation de groupes de pratique musicale, particulièrement dans le domaine vocal. Il peut à cet effet mettre en œuvre des compétences en matière d'écriture et d'arrangement musical. Il est au minimum initié aux technologies contemporaines, vecteurs de pratiques nouvelles dans le domaine de la création et de la médiation musicales.